



Déclarations et Discours

N^o 74/6

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, devant le Comité permanent du Sénat sur les affaires étrangères, Ottawa, le 28 mars 1974.

Les relations que le Canada entretient avec les États-Unis ont un caractère unique et constituent nos relations de beaucoup les plus importantes.

Ces relations portent sur trois secteurs principaux:

1. Le secteur des questions globales, politiques et relatives à la sécurité qui influent sur le Canada, mais auxquelles nous ne participons pas directement, même si nous contribuons à trouver la solution à ces problèmes. (Il suffit de citer les cas du Vietnam et du Moyen-Orient.)
2. Le secteur des questions multilatérales qui intéressent directement le Canada et dans le cadre desquelles nous pouvons appuyer les États-Unis, rechercher leur appui ou même nous opposer à eux, comme dans le cas du droit de la mer.
3. Le secteur des nombreux problèmes qui nous sont propres et où nous cherchons à promouvoir ou à protéger nos intérêts par la voie d'arrangements mutuels, comme dans le cas des exportations de pétrole et de gaz.

Situation générale
pendant les années 1970

Les relations canado-américaines, même dans le secteur strictement bilatéral, sont profondément influencées par les événements qui surviennent à l'étranger. Il convient donc, pour commencer, d'examiner brièvement ce que les spécialistes des sciences politiques appellent le "système international". Pendant la décennie 1970, la structure d'après-guerre des relations et des institutions internationales subit des transformations très importantes.

Je classerai ces transformations sous trois rubriques:
